

108

N^o 236 Rio de Janeiro le 17 Octobre 1822

A S. E. Monsieur Le Vicomte de Montmorency
Ministre des Affaires Etrangères,
Monsieur

J'ay l'honneur de transmettre ci-jointes à V. E. sous
le n^o 1 un exemplaire et sa traduction du procès verbal
ridité par la municipalité de cette Capital, dans la si-
ance extraordinaire du 10 octobre sur l'objet de pro-
clamation du Prince Napoléon, Empereur Constitutionnel
du Brésil.

V. E. trouvera sous le n^o 2 un exemplaire et traduction
de la réponse du Prince en acceptant ce nouveau titre.
Je puis dire que ce titre est imposé d'une manière
non légale, car c'est S. E. R. elle-même qui l'a fait
remettre à ses soeurs par son chambellan de service,
dans la soirée du 12, au spectacle.

J'aurais encore sous le n^o 3, la Gazette de cette Capital
en daté du 15, avec la traduction du premier article
par lequel on déclare à propos que les Brésiliens ont
procédé légalement dans leur proclamation impériale.
On ne peut dire que cette Gazette soit officiellement mais au
moins c'est celle que le gouvernement emploie dans tou-
tes les occasions.

Je transmets encore à V. E. sous ce pli et sous le n^o
4 la Gazette de cette Capital en daté du 17 de ce mois; où
se donne les détails de la cérémonie de la proclamation,
et j'y joins partie de la traduction n'étant susceptible
de la faire en entier.

Il n'y a pas de curiosité dans, Monsieur, que la po-
pulation de cette ville a brisé avec constance la forte pluie
qui n'a cessé de tomber, pour prodiguer en tous lieux à S.
et A. et à sa famille presente, les acclamations les plus
vives et des témoignages évidents d'adhésion et que ces
demonstrations continuent encore et se manifestent avec
transport dès que le Prince se présente.

Suivraut l'usage introduit en cette Capital depuis la

révolution du 26 février 1821, c'est surtout aux pluralités ou les partis manifestent par leurs cris et leurs vociférations ce qu'ils désirent et ce qu'ils sont chargés de veiller en avant et d'appuyer; or j'y étais dans les soirs du 15 et du 16 et je puis affirmer qu'après les cris de Vive l'Empereur on se plairait à repeter avec rehumeur Vive la Constitution libérale du Brésil.

Maler